



ÉPARGNE Adodoé,
ÉPARGNEZ PETIT ET GAGNEZ GROS.

Jusqu'au 15 décembre 2024, bénéficiez de taux exceptionnels sur vos épargnes CORIS pour soutenir vos activités.

La Banque Adodoé
CORIS BANK



www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0627 du 15 au 21 Octobre 2024- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE-MANIERE DMP :



DMP
QUE POUR LA MAJORITE DU PEUPLE
DE PARTIS POLITIQUES POUR L'ALTERNANCE

**150 ANS DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE AU TOGO :
NÉCESSITÉ DE RECONNAITRE À
LA VILLE D'ANÉHO SA PRIMAUTÉ
EN MATIÈRE DE LA POSTE PUIS
DE LA TÉLÉCOMMUNICATION P.3**

DU RIDICULE

AU LACONIQUE

P.3



TOUS À L'ÉCOLE
Le prêt pour payer l'école de vos enfants

5 mois de salaire*
Réponse en **24H**
Remboursable sur **11** mois

BANK OF AFRICA
BACE GROUP
www.boa.tg

EDITO

Offrir et vivre le pardon

A la lecture de la vie socio-politique de notre pays, et surtout à l'analyse des comportements des citoyens, aigri à volonté d'un côté et sur la défensive de l'autre, il urge que les Togolais, nous tous donc, offrions le pardon à nos prochains. Tout en faisant ce geste d'amour et de foi, nous avons l'impérieux devoir de vivre en retour ce pardon.

Pourquoi nous en vouloir tant ? Pour des postes, des positionnements, des visées politiques et de domination de l'autre ? Pourquoi nous affaiblir en nous affrontant dans des stratégies qui frisent la gaminerie, des résultantes du diabolin ? Pourquoi considérer toujours autrui comme l'autre-là qui ne veut pas mon bien et qu'il faut nécessairement écarter ? Allant parfois jusqu'à vouloir lui ôter la vie ? Pourquoi ? C'est la question que nous nous posons simplement.

Nous devons tous changer de comportements, de manières de voir et de vivre les choses. Les politiciens doivent changer leur façon d'agir et ne rien penser qu'au bien du Peuple, des Populations. On ne doit plus surfer sur la misère des populations, les englober dans des actions sans lendemains, incertaines, pour dire qu'on fait de la politique, du radicalisme. Au même moment, on s'assure, en tant que politicien adepte de la violence sous toutes ses formes et de la démagogie, qu'en cas de pépin, on sera à l'Occident ou au pays de l'oncle Sam. Tout en continuant de vociférer à l'occasion sur ces chaînes radios et télévisées, ne veulent pas le développement de notre cher continent l'Afrique et qui, malheureusement, ne vivent que des tensions et des conflits dans nos pays respectifs. Car ce sont ces informations qui les intéressent. Ils nous cognent à loisir et nous nous y plaignons aveuglément. Triste réalité que celle des Africains qui croient qu'entre frères, rien n'est possible et que la meilleure des actions est de saboter la politique, les efforts de son prochain, adversaire politique pour se donner une certaine contenance. Contenance malheureusement triste !

Il nous faut, Togolais donc, offrir le pardon et surtout le vivre en retour. A quelques niveaux que ce soit. Dans nos familles, dans nos relations, dans nos corporations, sur nos lieux de travail, dans nos relations de tous les jours avec autrui. Créons des changements positifs autour de nous. C'est simple et facile. Essayons.

Crédo TETTEH



Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
23 Rue Formatec, Agoè-CAcavéli
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Publication :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Crédit Photos : KEKERE Razak
Impression : Saint Louis
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

150 ans de l'Union Postale Universelle au Togo : NÉCESSITÉ DE RECONNAITRE À LA VILLE D'ANÉHO SA PRIMAUTÉ EN MATIÈRE DE LA POSTE PUIS DE LA TÉLÉCOMMUNICATION

Le 9 Octobre de chaque année est célébré partout dans le monde le service postal. En effet, il y a 150 ans née l'Union Postale Universelle. Au Togo, la Société des Postes du Togo (SPT) n'a pas dérogé à la règle. Elle a célébré à sa manière cette journée spéciale, en organisant une conférence sur l'histoire de la poste dans notre pays. Une belle initiative certes, mais qui aurait manqué de rendre à César, ce qui est à César... et à Dieu, ce qui est à Dieu.

Qu'est-ce que l'union postale universelle ?

L'Union postale universelle (UPU) est une institution spécialisée du système des Nations Unies. Son but est de favoriser le bon développement et la coopération des différents systèmes postaux du monde.

D'abord nommée Union générale des postes, elle est la première organisation internationale ayant eu pour but de standardiser les différents systèmes postaux des pays y adhérant. Elle fut créée le 9 octobre 1874, lors de la Conférence internationale de la poste de Berne, la capitale de la Suisse. Avec l'augmentation importante du nombre de ses membres, elle fut rebaptisée l'Union postale universelle en 1878.

Le siège de l'UPU se trouve toujours à Berne. Sa langue officielle est le français ; l'anglais a été ajouté en 1994 comme langue de travail. L'organisation internationale compte aujourd'hui 192 États membres.

L'histoire postale universelle

Avec la révolution industrielle et la croissance du commerce international, le besoin de communications fiables devint de plus en plus important entre les différents pays. Il fut donc nécessaire de créer un organisme où les différents États pourraient se rencontrer pour fixer les modalités de fonctionnement, permettant à leurs systèmes postaux de travailler ensemble. Dès 1841-1842, l'économiste allemand Johann von Herrfeldt évoque dans ses articles une " union postale universelle ".

L'invention du timbre postal faisait dorénavant payer le port par l'expéditeur. Or, pour les expéditions vers l'étranger, seuls des accords bilatéraux existaient. Le calcul des frais de port, d'après les pays traversés et les moyens de locomotions employés, était donc d'une grande complexité, augmentant le risque de voir le pli ou le colis taxé à sa livraison.

En août 1862, Montgomery Blair, le directeur général de la poste des États-Unis, signale au secrétaire d'État les problèmes rencontrés par les entreprises américaines dans leur courrier et leur commerce avec l'étranger. Blair reçoit l'appui du président Abraham Lincoln, et c'est sous l'impulsion de Blair qu'une conférence internationale, regroupant 15 pays d'Europe et d'Amérique, est organisée à Paris en mai 1863. Elle avait pour but d'établir des modalités de fonctionnement communes et des tarifs postaux plus uniformes et



Une vue de la Poste d'Aného

simples à calculer. Malheureusement, aucun accord véritablement applicable ne fut trouvé, même si cette " Première Conférence postale internationale " aboutit à une simplification des tarifs postaux.

Le 15 septembre 1874, Heinrich von Stephan, directeur du service postal de la Confédération de l'Allemagne du Nord, organisa la Conférence internationale de la poste, qui avait pour but de créer une union postale internationale. La conférence s'ouvrit à Berne, la capitale de la Suisse, et accueillit les représentants de 22 pays. Il en sortit le Traité de Berne, signé le 9 octobre 1874, qui créa l'Union générale des postes. En raison de l'augmentation du nombre de ses membres, il fut décidé à Paris en 1878 de rebaptiser l'organisation internationale en Union postale universelle. En 1880, la coopération s'étend au colis postal.

En 1919, lors de la fondation de la Société des Nations, la question de rattacher l'UPU à cette organisation se pose, mais l'UPU refuse finalement au motif de préserver son caractère apolitique. En revanche, le 4 juillet 1947, elle signe un accord avec l'ONU et en devient ainsi l'une des institutions spécialisées.

En octobre 2018, les États-Unis annoncent le lancement d'une procédure d'un an pour quitter l'Union postale universelle, dans un contexte de guerre commerciale avec la Chine, et pour protester contre les organismes onusiens. Ils ont finalement obtenu un compromis en septembre 2019 et décidé de demeurer membre de l'UPU, la Chine ayant accepté une augmentation des tarifs postaux.

La célébration au Togo

Ce 9 octobre n'est pas passé inaperçu dans notre pays. La Société des Postes du Togo (SPT) a marqué d'un sceau l'événement, à travers une conférence animée par Dr Bachirou TCHAKOURA, Enseignant et Spécialiste des questions postales. Une occasion pour le conférencier de faire un focus sur l'histoire de la poste du 28 février 1996, jusqu'à nos jours.

Malheureusement, ni le Directeur Général de la SPT, M. Kwadzo Dzodro KWASI ni le Conférencier-Enseignant, Dr Bachirou TCHAKOURA, spécialiste des questions postales n'ont évoqué ni la primauté de la Poste ni de la Télécommunication dans la ville

d'Aného (Klein Popo) ; Fraissinet & Cies de Marseille etc.

Et qu'en est-il de la télécommunication ?

Le service du télégraphe et de la téléphonie a vu le jour, le 26 avril 1894, dans la capitale du Togoland allemand, Klein Popo (bien avant les centres émetteurs de Cacaveli et de Kamina).

La colonie anglaise de la Gold Coast (Accra) et le Dahomey (Cotonou) étaient branchés sur Klein Popo. Ceci leur permettait de câbler Londres et Paris. Parler donc aujourd'hui des 150 ans de la Poste au Togo actuel et oublier Aného, c'est faire entorse d'une certaine manière à l'HISTOIRE du Togo.

DE LA POSTE AU TOGO AUJOURD'HUI

Selon le conférencier Enseignant, spécialiste des questions postales Dr Bachirou TCHAKOURA, il faut retenir que la Société des Postes du Togo est née de la scission de l'Office des Postes et Télécommunications du Togo (OPTT) en deux entités juridiques : la Société des Postes du Togo et la Société des Télécommunications du Togo.

La SPT a su saisir les opportunités liées au numérique, à travers le e-commerce, ECO CCP, et continue de s'adapter. Le courrier étant sa principale activité, la SPT a été maintenue et enrichie par les services de transport, entre autres. Cependant, ne faudrait-il pas pour reconnaître à la ville d'Aného sa primauté en matière de la Poste puis de la télécommunication ?

Crédo TETTEH

L'office de la poste d'Aného

Le 28 juin 1887, le secrétaire du commissaire impérial de la colonie du Togo adresse une lettre de demande au ministère impérial des affaires étrangères en vue de l'ouverture d'un service de la poste dans la colonie. A la suite de l'autorisation officielle en date du 9 septembre 1887 accordée, une agence du service de la poste à Petit-Popo (Aného) a été ouverte. Le 15 janvier 1889, le premier service de la poste du gouvernement colonial allemand sur le territoire du protectorat du Togo a vu le jour.

L'un des objectifs principaux que visait l'administration coloniale, en mettant en place un service de la poste dans la colonie, était de créer la liaison officielle entre Petit Popo et Kéta, ville côtière dans la colonie britannique de Gold-Coast, pour faire acheminer les correspondances du quartier général de l'administration colonial vers le port de Kéta. Le service de la poste est effectivement instauré dans la colonie le 1. Mars 1890.

L'acheminement des courriers était assuré par des agents Haussa de la troupe de Police. Deux énergiques agents allaient chercher le courrier à Porto Seguro, puis continuent le chemin vers Baguida et Lomé. Quand ils arrivaient ensuite à la frontière de la Gold Coast, ils traversaient la localité de Denu et remettaient les courriers à un agent britannique qui, à son tour, leur transmettait ceux provenant de la zone britannique. Pour éviter d'occuper excessivement 10 agents Haussa de la troupe de police sur les 25 disponibles avec les courriers, l'administration impériale a financé la mise à contribution de plusieurs autres Haussa pour cette tâche. Les facteurs engagés percevaient un salaire mensuel allant de 20 à 30 Mark.

Le service de la poste de Petit Popo (Aného) a été transféré le 15 janvier 1900 à Lomé, où elle devient l'office central de la poste. La poste à Petit Popo est devenue alors une agence. Le même bâtiment sert aujourd'hui encore d'agence de la poste dans la ville d'Aného.

Localisation : Le bureau est situé en face de la gare de la ville dans le quartier d'Adjido.

Par Kokou Azamede

(Copyright: Goethe-Institut Togo, Novembre 2014)

POLITIQUE-MANIERE DMP :

DU RIDICULE AU LACONIQUE

Dans une déclaration liminaire, lors de sa conférence de presse en date du 9 Octobre 2024, la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP) est revenue sur l'agression du député sénégalais Guy Marius Sagna au siège de la CDPA à Lomé. Du ridicule au laconique, bref ...

Par Crédo TETTEH

S'il est vrai que cette agression fut condamnée par toutes les voix autorisées et par le commun des mortels, il faut également affirmer sans grand risque de se tromper que ce triste événement est la conséquence de l'incapacité d'une certaine classe politique de l'opposition à se prendre en charge, en menant des activités dans le respect des textes et lois en vigueur et surtout à mener un combat politique franc, basé sur des stratégies claires et à succès. Ce qui n'est justement pas le cas avec la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP) que dirige Dame Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson. Celle-là qui, bizarrement n'a, à ce jour, rien réussi politiquement, si ce n'est sa dernière élection à coup de marteau comme députée de la DMP au parlement actuel.

Sans poids réel au sein de l'actuelle assemblée nationale, Dame Adjamagbo-Johnson, en mal de sensations fortes, avait profité du passage à Lomé du Sénégalais Guy Marius Sagna pour se faire une certaine image, et surtout pour se donner une contenance, qu'elle cherchait à avoir depuis belle lurette, le statut de " vraie opposant " au sein de l'opinion nationale et internationale, car ayant contribué dans un passé bien récent à faire l'opposition de souche, par des actions de contreperformances et de novices en politique.

Une activité vaille que vaille avec Guy Marius Sagna pour espérer se définir autrement

L'entêtement ou l'obsession de Dame Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson à organiser une activité politique, avec le député du parlement de la Cedeao, était incompris par certains ; cependant, cela participait d'une quête de se tailler une place de choix au soleil car se retrouvant parfaitement dans le même domaine de définition que le Sénégalais, celui d'invectiver pour invectiver et de surfer sur un pseudo panafricanisme pour atteindre des objectifs inavoués.

Si insulter vertement, pas critiquer bien sûr, des chefs d'Etat et de gouvernement semble être subitement la norme ou de bonne moralité, ou encore symbole de "travail bien fait", Dame Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson n'est pas si loin de Guy Marius Sagna, en ter-



Une vue des responsables de la DMP

mes d'approches et de postures politiques. Les deux êtres se retrouvent dans un même ensemble des entiers naturels. Pour eux, faire la politique est synonyme de boucan et d'invectives inutiles, et parfois infondées juste pour s'attirer les sympathies d'opinions qui très souvent ne comprennent plus là où ils veulent en venir. Donc sujettes à des manipulations de consciences.

La déception ADJAMAGBO, au sein de la classe politique de l'opposition togolaise

En suivant le parcours politique de la coordinatrice de la DMP, on a vite fait de comprendre que c'est une politique de saison, en réalité, qui n'a aucun agenda sérieux et qui surfe, tel un curseur, sur toutes les occasions pour faire parler d'elle.

Son passage au sein de la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) révèle beaucoup de choses sur sa façon de faire la politique. Nous faisons même économie de ses séjours dans d'autres regroupements politiques où elle ne chercherait qu'à



Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson, Porte-parole de la DMP

jouer les premiers rôles, juste pour un bain de foules et, notamment être sous les feux des projecteurs pour espérer une prise en compte au moment opportun.

Secrétaire générale de la Convention démocratique des peuples africains (CDPA), depuis le départ de la scène politique du Professeur Léopold Messan Gnininvi, Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson peine à positionner son parti dans l'échantillon des partis organisés.

Pour preuve, on ne parle pas aujourd'hui de prouesses politique de la CDPA, mais plutôt de dame

Brigitte, rien qu'à travers et au sein des regroupements saisonniers où, pour se montrer, elle est obligée de casser tout sur son passage. Aussi, ces regroupements dans lesquelles elle se retrouve et y joue les premiers rôles, n'ont jamais prospéré et posé de véritables jalons politiques pouvant faire bouger les lignes.

Au contraire, non seulement elle déroutait lesdits regroupements, mais au finish, elle casserait toujours les baraques, se mettant à dos les autres responsables politiques qui ne se retrouvent plus au bout de quelques mois dans ses actions.

Brigitte K. Adjamagbo-Johnson, casses-pieds politique

S'il est très difficile de nos jours de déceler la stratégie politique de Brigitte K. Adjamagbo-Johnson, et ses réelles ambitions, il est pourtant clair que cette dame ne fait que de la politique-casserole où il s'agit principalement de faire du bruit pour du bruit, sans rien proposer concrètement pour changer les choses. On se contente de vociférer et de ternir l'i-

mage gratuitement des adversaires politiques, du pouvoir comme de l'opposition, en les vouant aux gémonies et en les couvrant d'opprobres. Pire, on prend plaisir à noircir l'image de son pays en se réfugiant derrière les faits politiques.

Si ce n'était pas une obsession de vouloir rendre ridiculise politiquement le pouvoir en place, comment comprendre cette manière de la députée togolaise de vouloir coûte que coûte tenir une conférence avec Guy Marius Sagna, qui se prendrait pour le nombril politique du monde

parce qu'insultant à longueur de journée au parlement de la Cedeao des Chefs d'Etat et de gouvernement? Une drôle de façon de faire aujourd'hui la politique!

Du communiqué ridicule et laconique de la DMP en date du 9 Octobre 2024

Comment qualifier un tel communiqué de cinq (5) pages de la Dynamique de la majorité du peuple (DMP), si ce n'est ridicule et laconique ? " En effet, la publication des affiches sur les réseaux sociaux, annonçant la rencontre citoyenne entre les Togolais et le député Sénégalais Guy Marius SAGNA, a certainement donné le tournis aux autorités togolaises qui ont certainement mal digéré les prises de position panafricaniste et anti France-Afrique défendues par ce député au parlement de la CEDEAO, et abondamment relayées par les réseaux sociaux ces derniers temps " lit-on dans la déclaration préliminaire de la DMP.

Ridicule d'affirmer que les verbiages du député sénégalais auraient donné du tournis aux autorités togolaises.

La question à se poser à ce stade est de savoir l'intérêt réel ou caché de Dame Adjamagbo-Johnson à vouloir exposer Guy Marius Sagna et l'exhiber comme un trophée de chasse au détour d'une activité politique ? N'est-ce pas surfer sur la supposée audience du Sénégalais pour se donner une certaine importance au Togo et profiter pour paraître comme d'habitude comme une vraie opposante qui penserait plus aux biens des citoyens que les autres leaders notamment ceux de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) de Jean Pierre Fabre à qui elle aurait fait beaucoup de torts?

Des enquêtes sur l'agression du Sénégalais Sagna

Tout le monde a appelé à des enquêtes en vue de connaître les réels mobiles et les agresseurs du député de la Cedeao, Guy Marius Sagna. Et c'est dans l'ordre normal des choses. Cependant une chose est sûre, ces enquêtes ne pourront pas épargner les responsables de la

DMP et surtout dame Brigitte Adjamagbo-Johnson!

En sa qualité d'organisatrice principale, et surtout eu égard à ses premières déclarations après l'agression, accusant gratuitement et jetant de l'anathème sur les service de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) et du Service central de recherches et d'investigations criminelles (SCRIC), Madame Brigitte Adjamagbo-Johnson passera à coup sûr aux interrogatoires des flics pour prouver ces affirmations et également répondre des contours réels de la tenue de l'activité politique avec le député sénégalais. Et pour y parvenir, les textes de lois existent et les procédures idoines existent, même en sa qualité de député de la République togolaise. Une levée de l'immunité parlementaire permettrait bientôt aux enquêteurs de s'entretenir avec elle en toute tranquillité, pour la manifestation de la vérité.

Une accusation gratuite la DMP contre la présidente du parlement de la CEDEAO

" Le silence retentissant de la présidente du parlement de la CEDEAO, face à cet événement, est plus que révélateur d'un complot contre le député sénégalais " a écrit la DMP. N'est-ce pas une accusation gratuite de la DMP contre la Présidente du Parlement de la CEDEAO, la Togolaise Ibrahima Mémounatou ? Dame Brigitte Adjamagbo-Johnson voudrait-elle insinuer que ce serait la présidente du parlement de la CEDEAO qui serait derrière l'agression du député sénégalais, Guy Marius Sagna ?

" Il est inadmissible qu'au moment où le pouvoir cherche à imposer aux Togolais un régime parlementaire que lui-même n'arrive pas à cerner, et que la majorité des citoyens rejette d'ailleurs, que des actes d'une telle violence soient perpétrés envers des parlementaires et des dirigeants politiques au siège d'un parti politique, alors que le principe universel est que les parlementaires et les partis politiques jouent un grand rôle dans un régime parlementaire " poursuit la déclaration liminaire de la DMP.

" On peut aisément en conclure que les attaques barbares perpétrées par les milices à la solde du pouvoir togolais le 29 septembre dernier au siège de la CDPA mettent fin à la funeste ambition du pouvoir RPT-Unir d'imposer un régime parlementaire au peuple Togolais " affirme encore la DMP. Une affirmation à considérer comme gratuite tant que les preuves ne seraient pas brandies ouvertement et démontrant que ce seraient des " milices à la solde du pouvoir togolais ".

Zozo

ALERTE METEO: RISQUES D'INONDATION... PRÉVIENT LA PROTECTION CIVILE



Ces derniers jours, l'ensemble du territoire national a été arrosé par de fortes pluies qui ont provoqué, par endroit, des risques d'inondation particulièrement élevés. Alors que mesures ont été déjà prises, en amont, concernant les systèmes d'évacuation, il convient de rester vigilant et éviter les zones inondables.

Les récentes fortes pluies enregistrées sur l'ensemble du territoire national, ont sortis les autorités en charge de la Protection civile de leur confort habituel.

En plus des mesures urgentes qui ont été déjà déployées, le gouvernement, à travers les agences nationales en charge de la protection civile (Anpc) et de la salubrité publique (Anasap), ont mis les bouchées doubles afin de parer au plus pressé.

Le ton de l'alerte à la vigilance a été donné, le dimanche 13 octobre dernier, par le ministre en charge de la Sécurité, le Col Calixte Madjoulou, qui a invité les populations à la vigilance, et au respect des consignes édictées par les services compétents.

A sa suite, le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Mila Aziabé, a sillonné plusieurs quartiers de la capitale, dans l'optique d'évaluer l'impact de ces pluies et envisager des actions urgentes. "En plus des actions immédiates, nous préparons des solutions durables en lien avec le schéma directeur de développement et d'assainissement", a-t-elle noté.

Notons qu'il existe depuis plusieurs mois déjà, un numéro vert, le 170, pour alerter les services adéquats, en cas d'inondations ou de risques.

@macie.tg

KLOTO INSERTION PROFESSIONNELLE : 40 JEUNES DIPLOMÉS PEUVENT DÉSORMAIS SYSTALLER À LEUR PROPRE COMPTE



C'est une nouvelle vie qui commence pour 40 jeunes apprenants en fin de formation au lycée d'enseignement technique et professionnel de Ghalavé, ancien centre diocésain de formation professionnelle situé dans la préfecture de Kloti. Ces jeunes, qui ont bénéficié des kits de démarrage, pourront désormais s'installer à leur propre compte. Assurer une meilleure organisation de la diaspora togolaise en vue d'une implication adéquate de celle-ci dans les efforts de développement national ; telle est la vision des plus hautes autorités, qui ne ménagent aucun effort pour un développement inclusif et participatif du Togo.

Le samedi 12 octobre dernier, cette vision s'est, une fois de plus, matérialisée avec la remise de kits de démarrage à 40 jeunes apprenants arrivés en fin de formation au lycée technique et professionnel de Ghalavé, dans la préfecture de Kloti. C'était au cours d'une cérémonie officielle co-présidée par le ministre de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, Isaac Tchikakpé, et de son collègue des Enseignements primaire et secondaire, Prof Komla Dodji Kokoroko.

L'initiative portée par avec l'Association des Amis du Togo, basée en Allemagne, se veut de soutenir ces jeunes diplômés à s'installer à leur propre compte, et démarrer ainsi une vie professionnelle épanouie. Les bénéficiaires sont répartis dans six spécialités différentes, à savoir : l'électricité d'équipement, la maçonnerie, la menuiserie, la coupe couture, la couture dame, et la coiffure.

Tout en témoignant sa gratitude aux membres de cette association, pour leur adhésion à la politique d'insertion professionnelle des jeunes diplômés, le ministre Tchikakpé a invité les bénéficiaires de ces kits à faire valoir leurs acquis professionnels sur le marché du travail.

@macie.tg

DÉCENTRALISATION : LE GOUVERNEMENT ET SES PARTENAIRES FONT LE POINT

Le gouvernement, représenté par le ministre de l'Administration territoriale, Hodabalo Awatié et son collègue de l'aménagement et du développement des territoires, Koami Gomado, a rencontré le jeudi 10 octobre à Lomé, ses partenaires techniques et financiers sur le projet de décentralisation. L'objectif était de dresser le bilan des activités réalisées, afin de définir les interventions appropriées au regard des défis liés au processus de décentralisation après l'élection des conseillers régionaux.

Source : République togolaise.com

CONSOMMATION :

Hausse de 3,2% du niveau général des prix en Septembre 2024 (Glissement annuel)

EVOLUTION MENSUELLE
En septembre 2024, l'INHPC au Togo s'est établi à 128,9, entraînant une baisse de 1,4% du niveau général des prix à la consommation. Cette baisse est principalement due au recul de l'indice de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-3,9%). La baisse de l'indice global est cependant ralentie par l'augmentation du niveau des indices des fonctions de consommation "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (+3,0%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+0,2%) ; "Transports" (+0,2%) et "Enseignement" (+0,2%).

La baisse de l'indice de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est soutenue par la régression des indices des postes suivants : "Tubercules et plantain" (-26,1%) ; "Céréales non transformées" (-5,8%) ; "Agrumes" (-23,5%) ; "Légumes frais en feuilles" (-9,4%) ; "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (-2,2%) ; "Autres fruits frais" (-3,8%) ; "Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a" (-2,1%) ; "Pains" (-1,9%) ; "Légumes frais en fruits ou racine" (-0,8%) et "Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande" (-2,9%).

Les postes dont l'augmentation du niveau des indices a participé au ralentissement de la baisse du niveau général des prix sont : "Vin et boissons fermentées" (+11,4%) ; "Alimentation en eau" (+1,2%) ; "Carburants et lubrifiants" (+0,3%) ; "Enseignement secondaire" (+0,4%) et "Enseignement préélémentaire et primaire" (+0,2%)¹.

Les plus fortes baisses

La diminution du niveau des indices, observée en septembre 2024, est imputable au fléchissement des prix des variétés suivantes : "Igname" (-28,0%) ; "Banane plantain mûre" (-11,9%) ; "Patate douce fraîche" (-10,0%) ; "Manioc frais (Agbéli)" (-9,8%) ; "Pommes de terre" (-7,2%) ; "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (-11,0%) ; "Sorgho en gains crus vendu au petit bol" (-0,7%) ; "Oranges locales" (-31,6%) ;



"Igname" (-28,0%), la seconde plus forte baisse

"Citrons" (-3,1%) ; "Choux vert" (-23,3%) ; "Haricot vert" (-14,7%) ; "Salade verte locale (Laitue)" (-12,2%) ; "Gboman" (-7,4%) ; "Feuille de haricot" (-4,8%) ; "Doèvi séché (Anchois)" (-11,9%) ; "Doèvi frit" (-11,5%) ; "Sardinelles fumées (Adiadoè)" (-5,3%) ; "Doèvi fumé (Anchois)" (-4,5%) ; "Saloumon fumé" (-3,7%) ; "Poisson salé fermenté (Lanhoihoin)" (-3,3%) ; "Akpala fumé (Chinchard)" (-1,9%) ; "Papaye "Afrique"" (-17,9%) ; "Bananes douces" (-6,3%) ; "Pomme fruit" (-2,3%) ; "Piment vert (Gboyébessé)" (-39,4%) ; "Piment rouge frais" (-8,0%) ; "Potasse (Akanhoun)" (-6,7%) ; "Sel de cuisine gros cristaux" (-3,7%) ; "Vinaigre coloré" (-1,6%) ; "Mayonnaise" (-0,5%) ; "Pain en baguette" (-2,8%) ; "Pain artisanal salé" (-1,4%) ; "Pain sucré artisanal sucré" (-0,7%) ; "Carottes" (-30,9%) ; "Tomates rondes (Pomme)" (-30,5%) ; "Betterave" (-22,5%) ; "Concombre" (-12,1%) et "Viande de bœuf grillée (Tchitchinga)" (-8,1%).

Les plus fortes hausses

A contrario, les variétés qui ont renchéri le niveau général des prix en septembre 2024 sont : "Tchoukoutou local artisanal" (+16,1%) ; "Eau de robinet à la fontaine par seau" (+1,5%) ; "Essence mélange de rue" (+5,9%) ; "Essence super de rue" (+4,6%) ; "Frais annuel de scolarité au premier cycle dans une école secondaire privée (CEG)" (+0,6%) et "Frais annuel de scolarité dans une école primaire privée" (+0,5%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a

connu une baisse de 0,1% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a connu une baisse de 0,4%. L'indice des prix des "Produits frais" ont, quant à eux, diminué de 6,7%. Au regard de la provenance, les prix des produits "locaux" ont connu une baisse de 1,9%. Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits du secteur primaire (-5,8%) et secondaire (-0,4%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de la diminution des prix des produits "non durables" (-2,1%).

Evolution trimestrielle

Le niveau général des prix en septembre 2024, comparé à la situation de juin 2024, connaît une baisse de 2,9%. Cette variation s'explique par l'effet de la baisse observée au niveau de l'indice de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-7,3%).

Au niveau des nomenclatures secondaires, et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix, en variation trimestrielle, est à mettre à l'actif de la baisse des prix des "Produits frais" (-12,7%) et des produits de l'Energie (-1,4%) jugulé par la hausse des prix des produits "Hors Energie et Produits frais" (+0,4%).

Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par la baisse de prix des produits "locaux" (-4,2%).

La régression de prix des produits des secteurs primaire (-11,9%) et secondaire (-1,3%) a contribué à la

variation trimestrielle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la variation du niveau général des prix, en évolution trimestrielle, est induite par la régression des prix des produits "Non durables" (-4,9%).

En glissement annuel

Par rapport à septembre 2023, le niveau général des prix a progressé de 3,2%. A l'exception des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-0,2%) ; "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (-1,2%) ; "Santé" (-0,3%) et "Communication" (-0,2%) dont les indices ont décliné, les indices des autres fonctions ont progressé dans les proportions suivantes : "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+7,4%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+2,0%) ; "Restaurants et Hôtels" (+0,8%) ; "Biens et services divers" (+2,5%) ; "Enseignement" (+5,0%) ; "Transports" (+0,5%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+1,3%) et "Loisirs et culture" (+0,2%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires, et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est le résultat de l'augmentation des prix des "Produits frais" (+9,3%) et des produits "Hors Energie et Produits frais" (+2,0%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique par la hausse des prix des produits "locaux" (+3,8%) et "importés" (+2,2%).

En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits du secteur "primaire" (+15,6%), "secondaire" (+0,9%), et "tertiaire" (+1,1%). Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée principalement par l'accroissement de prix des produits "Non durables" (+4,6%) et des "services" (+1,1%).

Le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, au niveau national s'est maintenu à 3,6% tout comme les deux mois précédents.

Koudjoukabalo

AGRICULTURE :

16,4 milliards de FCFA pour la phase II du Projet de Transformation Agro-alimentaire du Togo

Le PTA II est le résultat du Lphasage du Projet de Transformation Agroalimentaire du Togo (PTA-Togo), et vise à consolider et renforcer les acquis de la première phase (PTA I). Il s'articule autour de trois composantes principales : La première composante se focalisera sur la mise en place du parc agro-industriel, de la société de gestion du parc et la promotion du secteur privé ; la deuxième composante soutiendra la production agricole et les investissements dans les infrastructures agricoles.

Cette composante continuera également les actions de renforcement des capacités des acteurs. Enfin, la dernière composante cou-



Echange de documents ; à gauche, le ministre de l'Economie, Georges Barkola

vrira la gestion et le suivi valuation du projet.

L'objectif général du PTA II est donc de réaliser des investissements qui vont favoriser une croissance

agricole inclusive, créatrice d'emplois et réductrice des importations alimentaires, grâce aux mesures, d'incitation à l'investissement privé dans les filières clés (riz, maïs, soja,

sésame, poulet de chair et noix de cajou). Il s'agit plus spécifiquement de : (i) faciliter les investissements privés dans les filières clés grâce aux mesures d'appui aux politiques, à la gouvernance et aux incitations ; (ii) promouvoir le développement des chaînes de valeur prioritaires, à travers la mise en place d'infrastructures de soutien à la production, au stockage et à la transformation ; (iii) et, renforcer les capacités des acteurs des filières agro-industrielles prioritaires.

"Le projet a comme objectifs spécifiques, dans un premier temps, de soutenir la construction et l'opérationnalisation d'un parc agro-industriel à Broukou, situé dans la

Suite à la page 5

PROGRAMME WEZOU, PROGRAMME ELLIPSE, PROJET SSEQCU...

Pour une amélioration conséquente de la santé des populations

En harmonie avec la Feuille de route gouvernementale, les actions menées par les pouvoirs publics font entrevoir un mieux-être dans le domaine de la santé, avec un taux d'accessibilité aux services passé de 71 % en 2020 à 90,7 % en 2023. Une multitude de programmes et de projets, initiés par le gouvernement, permettent d'atteindre ces résultats à la grande satisfaction des populations.

Le programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né Wezou fait partie des initiatives salutaires. Il est ouvert à toutes les femmes enceintes dès la confirmation de l'état de grossesse. Le pack des prestations se compose d'une consultation prénatale avec remise du carnet mère-enfant ; des analyses, dont des tests urinaires, de la pharmacie ; une supplémentation en fer pendant la grossesse sur une période de 3 mois (180 comprimés). Mais encore, un forfait existe pour l'hospitalisation, l'achat d'un kit d'accouchement, le suivi post-natal, l'achat de certains médicaments... " Depuis son lancement en août 2021, plus de 606 000 femmes enceintes ont été enrôlées, et près de 3,2 millions de prestations ont contribué



La délégation du PM Dogbé sur un chantier

à une nette amélioration de la couverture en consultations prénatales et du taux d'accouchement assisté ", a annoncé le ministre de la santé et de l'hygiène publique.

L'indice de développement humain au Togo est passé de 0,539 en 2021-2022 à 0,547 en 2023-2024, selon le rapport du Pnud. La mise en place des infrastructures sanitaires en est pour quelque chose, comme la construction de l'hôpital national de référence Dogta-Lafiè. 6 hôpitaux mère-enfant (dont 3 déjà achevés) sont construits dans les régions. 86 nouvelles formations sanitaires sont installées ainsi que la rénovation de

60 formations sanitaires, avec la réception de 47 unités de soins périphériques (USP) dans le cadre du projet SSEQCU, évalué à un montant de 40 milliards de francs CFA.

On se réfère également au projet Ellipse porté par le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, qui consiste à doter le secteur de la santé de structures qui puissent permettre d'améliorer la qualité des soins offerte à la population. D'un montant de 67 milliards de francs CFA, le projet est réalisé dans le CHU Campus de Lomé et le CHU Kara. " Ces travaux tournent autour de la réhabilitation des infrastructures, de l'augmentation

des capacités d'accueil et du renforcement du plateau technique et le renforcement des capacités du personnel médical, qui sera appelé à utiliser ce matériel. L'ancienne structure du CHU Campus sera rénovée, mais à côté, il y a également la construction d'une nouvelle structure ", a indiqué Tchinn Darré.

Le montage va relativement vite. On en est au montage des premiers éléments du plateau technique qui va comporter des blocs opératoires, des salles de réveil, d'hospitalisations. Le montage de l'ensemble du rez-de-chaussée est pratiquement terminé. La prochaine étape c'est de monter le R+1. Le nouveau bâtiment aura deux niveaux et va offrir de nouvelles capacités d'hospitalisation pour porter l'ensemble des capacités d'hospitalisation du CHU Campus à plus de 330 lits, soit 50% de plus qu'actuellement. En visite sur les installations pour constater de visu l'avancée de la mise en œuvre du projet, le Premier ministre Victoire Dogbé s'est dite heureuse de constater le bon démarrage du projet de construction et de réhabilitation du Campus de Lomé (et de Kara), qui va renforcer le plateau technique national au bénéfice des populations. " Ce projet permettra d'offrir des soins de qualité dans le

contexte de mise en œuvre de l'assurance maladie universelle ", a-t-elle déclaré.

En effet, l'Assurance maladie universelle (AMU), qui garantit un système de tiers payant, où les patients ne prennent en charge que 20 % des frais médicaux, n'est pas du reste. Selon le ministre de l'accès aux soins et de la couverture sanitaire, à ce jour, près d'un million de Togolais bénéficient de ce dispositif et plus de 3 milliards de FCFA de prestations ont déjà été payées à fin juin 2024.

Il faut dire que le Togo voit grand pour son système de santé. Le chef de l'État, Faure Gnassingbé, a promis de faire de la santé des citoyens une priorité parmi les priorités. Très vite, il a motivé son gouvernement à se pencher sur les vrais problèmes de l'heure et à trouver des solutions idoines pour une meilleure accessibilité des soins. Au cours de la décennie écoulée, des résultats ont été obtenus comme l'amélioration de l'accès aux soins pour tous les citoyens, la formation continue des professionnels de santé, la multiplication/modernisation des infrastructures, etc. Du chemin est fait, mais loin de s'en contenter, le pays aborde d'autres chantiers.

Koudjoukabal

MEDIAS / ASSEMBLEE NATIONALE :

Des journalistes intéressés au traitement des informations parlementaires

Une cinquantaine de journalistes de la presse publique et privée de la région maritime ont approfondi leurs connaissances sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale, le processus législatif et les règles qui régissent la diffusion des informations parlementaires. C'est à l'occasion d'un séminaire organisé par le bureau de l'Assemblée nationale en leur endroit.

Placé sous le thème " Traitement et diffusion des informations parlementaires ", il était question pour les organisateurs de renforcer les compétences des professionnels des médias dans la couverture des débats parlementaires et à améliorer la qualité des informations relayées au public.

Les communications et débats ont tourné autour des thèmes suivants : " présentation des grandes innovations de la Constitution du 06 mai 2024 ; " Processus d'élaboration des lois et du contrôle de l'action gouvernementale " et " Traitement et diffusion des informations parlementaires ".

Le troisième thème développé par le Professeur Koumélou Anaté, députée à l'Assemblée nationale, a relevé le rôle important que jouent les médias dans la démocratie, en tant que médiateurs entre les institutions et les citoyens. Pour elle, leur mission est de garantir une couverture objective, précise et éclairée des débats politiques.

Elle a souligné la nécessité pour les journalistes de maîtriser les outils et les connaissances nécessaires pour analyser les débats à l'Assemblée nationale, interroger les élus afin de transmettre une infor-



Une vue de l'assistance

mation fiable et accessible au grand public.

Les journalistes ont apprécié l'initiative prise par le bureau de

l'Assemblée nationale qui leur a permis de faire une immersion dans les pratiques parlementaires, notamment, les différentes étapes du pro-

cessus législatif au Togo, le dépôt d'un projet ou d'une proposition de loi à sa promulgation, la navette parlementaire entre l'Assemblée nationale et le Sénat (qui sera bientôt mis en place), qui permet d'aboutir à un compromis sur les textes de lois en discussion. Il a été aussi question du contrôle de l'action gouvernementale exercé à travers les commissions permanentes, les commissions d'enquête et les questions orales ou écrites envoyées aux membres du gouvernement.

Le Président de l'Assemblée nationale a reconnu la place prépondérante de la presse dans l'engagement des élus de la nation à renforcer leur proximité avec les popula-

tions et à garantir la stabilité du pays. " On communique mieux que ce que l'on connaît. Vous êtes les premiers relais de l'information auprès de nos concitoyens. Votre rôle est essentiel pour rendre accessibles et compréhensibles les sujets souvent complexes des débats législatifs ", a-t-il dit à l'endroit des hommes et femmes de médias. Ces derniers se sont dits satisfaits de l'organisation du séminaire et en attendent d'autres comme promis par le bureau de l'Assemblée nationale, qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique pour favoriser une meilleure communication publique, dans l'intérêt général des citoyens.

Ali Samba

AGRICULTURE :

16,4 milliards de FCFA pour la phase II du Projet de Transformation Agro-alimentaire du Togo

Suite de la page 4

préfecture de Doufelgou, au nord du pays ", précise Wilfrid Abiola, le Représentant pays de la Banque africaine de développement au Togo. Ce soutien inclut l'ouverture de voiries, l'installation de réseaux de distribution électrique et d'éclairage public, ainsi que la construction d'un bloc administratif, financier, de protection civile et de contrôle d'accès. De plus, le projet prévoit l'acquisition de petits équipements agricoles pour les sites maraîchers, avec une attention particulière portée aux femmes. Enfin, il prévoit également de renforcer les capacités des producteurs agricoles, dans des domaines clés tels que la production, la transformation, la conservation, le marketing, ainsi que la recherche de débouchés et la commercialisation de leurs pro-

duits. Globalement, l'objectif est de doter le pays d'un pôle industriel dans la région de la Kara, offrant ainsi des opportunités économiques aux jeunes et aux femmes des régions de la Kara (Nord) et des Savanes (extrême Nord).

Pour Essowé Barcola, le ministre de l'économie et des finances, l'accord de financement d'un montant de 16,4 milliards de FCFA signé, traduit l'excellence des relations de coopération entre la BAD et la République Togolaise. " Il s'agit d'un crédit destiné à soutenir le projet de transformation agro-alimentaire du Togo, l'un des axes stratégiques de la Feuille de Route Gouvernementale Togo 2025. Cet axe met un accent particulier sur la modernisation de l'agriculture et sa transformation industrielle, de

manière à en faire un véritable moteur de croissance inclusive et de création d'emplois pour les jeunes et les femmes, en leur offrant des opportunités d'entrepreneuriat dans le secteur agricole ", a dit le ministre.

Au Gouvernement, on fait savoir que le projet de transformation agro-alimentaire du Togo, s'inscrit justement dans cette vision ambitieuse de Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, de faire de l'agriculture une industrie compétitive, capable de soutenir la sécurité alimentaire et de positionner le Togo comme un hub logistique et de service.

On rappelle que la phase I du projet a permis de faire des réalisations majeures, notamment la mobilisation de 11 100 hectares dans 31

zones d'aménagements agricoles planifiées (ZAAP) et la construction de 7 centres de transformation agricole (CTA). Ces infrastructures ont eu un impact significatif sur la productivité et ont permis de réduire les pertes post-récoltes, augmentant ainsi les revenus des agriculteurs.

La phase II du projet va se concentrer sur le renforcement de ces acquis et sur l'extension des zones de transformation agroalimentaire.

A la fin de l'année 2024, les engagements cumulés du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) au Togo atteindront 431,8 millions d'Unités de Compte (soit 343,1 milliards de FCFA), pour un total de 68 projets et ce depuis 1972.

Koudjoukabal

Maladies tropicales négligées :**Le Togo réussit son plan d'actions de lutte**

Les maladies tropicales négligées sont un problème de santé publique. Elles menacent plus de 1,7 milliard de personnes dans le monde. Au Togo, la santé étant une priorité dans les politiques de développement, les pouvoirs publics ont déployé, depuis plus d'une décennie beaucoup de moyens pour faire face à ces maladies. L'une des stratégies mises en place est l'organisation des campagnes annuelles de traitement de masse.

Depuis 2010, le gouvernement, avec l'appui des partenaires, organise 2 tours de traitement de masse (TDM) dans les 6 régions sanitaires (Savanes, Kara, Centrale, Plateaux, Maritime et Grand Lomé). Cette nouvelle campagne de traitement de masse témoigne une fois de plus de l'engagement pris par l'État togolais à garantir la couverture sanitaire et l'accès aux services essentiels de santé à toute la population.

Le premier tour de la campagne de TDM des maladies tropicales négligées de l'année 2024 touche les enfants d'âge scolaire de 5 à 14 ans. Il est administré à cette couche de la population des doses d'Albendazole, destinées à traiter les vers intestinaux. D'un autre côté, des doses de Praziquantel, destinées au traitement de la bilharziose ou présence de sang dans les urines, sont administrées à toute la population âgée de 5 ans et plus.

Par ailleurs, dans les zones où l'onchocercose ou la cécité des rivières sévit, les agents de santé déployés sur le terrain procèdent à l'administration des doses d'Ivermectine à toute la population âgée de 5 ans et plus.

Bilan de la campagne de traitement de masse de l'année 2023

Au cours de cette campagne, 6 417 461 personnes ont été recensées au premier tour. Le deuxième tour, quant à lui, a enregistré 2 839 199

individus. En termes de taux de couverture programmatique pour l'Albendazole au premier et au second tour, on note respectivement 99,90 % et 127,88 %. Le quota était fixé à 95 %. L'Ivermectine, quant à elle, affichait respectivement, pour le premier et le second tour, des taux de 105,67 % et de 101,22 %. À ce niveau, le quota était fixé à 95 % dans toutes les communautés ciblées.

Les taux de prévalence en baisse grâce aux campagnes de traitement de masse

En 2015, le gouvernement a mené une évaluation d'impact des campagnes de TDM des maladies tropicales négligées après 5 ans d'organisation. Les résultats issus de cette évaluation ont montré une baisse significative des prévalences desdites maladies. Entre 2021 et 2022, une seconde évaluation a été menée dans 13 districts sanitaires. Les résultats affichaient une prévalence globale des schistosomiasis de 5,9 % et de 19,7 % pour les



géo-helminthiases.

En 2023, la même opération a été effectuée, mais cette fois-ci dans 14 districts. Pour cette évaluation, la prévalence globale des schistosomiasis était de 2,8 % et celle des géo-helminthiases de 5,6 %.

Le Togo, dans sa stratégie d'élimination des maladies tropicales négligées, combine dépistage, traitement et sensibilisation. Le pays a même mis en place un programme national des maladies tropicales négligées pour la période 2016-2020. Toutes les

initiatives prises ont produit des résultats satisfaisants.

En effet, c'est le premier pays au monde à avoir éliminé 4 maladies tropicales négligées, notamment la dracunculose éradiquée en 2011, la filariose lymphatique en 2017, la trypanosomiase humaine africaine (THA) en 2020, et le trachome en 2022. Cette prouesse lui a valu un certificat de reconnaissance délivré par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ali Samba

SANTÉ / ODESS :**Le digital pour assurer l'équité dans les services de santé**

Des innovations technologiques et numériques étaient au cœur de la 8ème conférence de l'Observatoire de la E-santé dans les pays du sud. Cette initiative est de la Fondation Pierre Fabre. Elle

s'est déroulée à l'auditorium de l'institut Confucius, à l'université de Lomé ce 10 octobre.

Placé sous le thème "Équité de genre en santé : rôle du digital",

l'ouverture des travaux de cette conférence a été faite par le représentant du ministre de la santé, qui est le coordinateur national de la santé numérique au Togo. Il n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude au



La table d'honneur lors de la rencontre

président Faure Gnassingbé et à tout son gouvernement, pour les efforts consentis pour une santé de la population togolaise.

Pour lui " en 2013, le Togo avait fait une expérience en rejoignant le réseau de l'Afrique francophone de télémédecine (RAFT). Cette adhésion nous avait permis d'expérimenter le bien fondé de la télémédecine, à travers la téléexpertise et la téléformation " a précisé Dr Aristide A. Gnassingbé.

Au cours de cette grande messe médicale, un panel sur le thème : "La santé digitale au Togo : enjeux, défis et perspectives", a été suivi d'une retransmission interactive en direct de la conférence de l'ODESS 2024 depuis Lavour, en France.

Le panel a regroupé d'éminentes personnalités, comme Dr Aristide A. Gnassingbé de la santé numérique, Dr Auréole Nganhyim de l'OMS, Agbagla Togbé Ehli Selom du ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale, et de l'ingénieur Tsolégnagbo Kossi de l'ONG Santé Intégrée. Ces acteurs précités ont mené des réflexions poussées et posé des bases pour une meilleure santé numérique pour tous.

En faisant de l'ODESS, le terreau fertile sur lequel le digital est mis au service de la santé, FPF concourt à l'amélioration de la santé des plus vulnérables, situés dans les pays du Sud.

Pour le Coordonnateur-pays de la Fondation Pierre Fabre au Togo,

"Les nouvelles technologies offrent la possibilité de créer des outils adaptés et durables pour améliorer la santé dans les pays du Sud, et particulièrement dans les zones où règne une pénurie de personnel et d'infrastructures.

En participant à la réduction du coût de l'accès à la santé, en permettant de fournir aux populations des informations pour lutter contre les épidémies, et en visant à améliorer la couverture vaccinale, la lutte contre les faux médicaments, ainsi qu'à l'amélioration de l'accès aux médicaments de qualité, les Technologies de l'information et de la communication se révèlent être une formidable opportunité pour la santé des populations du Sud ", a précisé Giscard Koffi Samboe.

Il faut rappeler que la FPF collabore depuis plusieurs années avec le ministère en charge de la santé, la faculté des sciences de la santé de l'université de Lomé, la société togolaise de dermatologie (SODERM) et l'association nationale des personnes atteintes de l'albinisme au Togo (ANAT). En outre, la FPF a développé, aux côtés du gouvernement, divers projets de formation des professionnels du médicament, de la dermatologie et également des projets de la télémédecine. Elle a financé jusqu'à ce jour, le déploiement de 50 sites de dermatologie à travers tout le pays et 10 sites de télé échographie obstétricale dans les 5 régions du Togo.

Dodo ABALO

**HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION**

Lundi à vendredi :
07h30 à 17h30

Samedi :
08h00 à 16h00

Tchalé, les parcs de voitures d'occasion s'ouvrent à quelle heure ?

De lundi à vendredi :
07h30 à 17h30
et les Samedis :
07h30 à 16h00

Tchaley !
partout au Togo, tous tes
dépôts TMoney
sont à 0F !



TMoney

Télécharge ton appli TMoney sur



IB bank Distributeur Officiel
IB bank Togo en Mobile Money

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Tous tes
dépôts TMoney,
100% gratuits
partout au Togo !



TMoney



Télécharge ton appli TMoney sur



IB bank Distributeur Officiel
IB bank Togo en Mobile Money

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.



ÉPARGNE Adodoé,

ÉPARGNEZ PETIT ET GAGNEZ GROS.

Jusqu'au 15 décembre 2024,
bénéficiez de taux exceptionnels
sur vos épargnes CORIS pour
soutenir vos activités.



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

